

Communiqué de presse - 5 juillet 2007

Le Projet d'agglomération candidat au Label Grand Projet de la Région Rhône-Alpes

Dans le cadre de sa politique des « Grands Projets structurants pour Rhône-Alpes », la Région propose d'accompagner la démarche du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Cette politique vise à soutenir sur le territoire régional des projets de développement ambitieux à fort rayonnement.

A l'initiative de Monsieur Didier Jouve, Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes, délégué à l'aménagement et à l'animation des territoires et au développement durable, les commissions «Aménagement du territoire» de la Région Rhône-Alpes et du Conseil économique et social régional (CESR), ont été accueillies le 4 juillet 2007 sur le territoire de l'agglomération franco-valdo-genevoise par Messieurs Bernard Gaud et Robert Cramer, co-Présidents du Projet d'agglomération.

Cette visite a été l'occasion pour les co-Présidents de présenter la démarche du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. Depuis plus de deux ans, acteurs et partenaires du Projet sont engagés dans une démarche d'aménagement concerté du territoire à l'échelle transfrontalière. Ils dessinent ensemble les formes de l'agglomération de demain et définissent des stratégies communes portant sur les huit thématiques abordées par le Projet : urbanisation, mobilité, logement, économie, environnement, culture, formation et santé.

La Région Rhône-Alpes, quant à elle, met en place une politique des Grands Projets visant en particulier à soutenir des territoires et leurs projets qui favorisent un développement durable et un rayonnement de grandes qualités. Cette politique est dotée pour 7 ans d'une enveloppe d'environ 70 millions d'Euro conditionnée à un dépôt de candidature et à la définition d'un protocole contractuel d'actions sur cinq ans. La Région Rhône-Alpes a aujourd'hui identifié six projets d'importance stratégique dont le Projet d'agglomération franco-valdo-genevois.

Pour les acteurs du Projet d'agglomération il s'agira, à travers leur candidature au Label Grand Projet, d'engager une coopération renforcée avec la Région Rhône-Alpes afin de consolider la démarche et de mettre en place des actions structurantes pour l'aménagement et le développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise.

Lors de cette visite du 4 juillet, trois pistes de collaboration ont été proposées dans la perspective du dépôt de candidature. Elles traduisent des actions prioritaires définies pour la conduite du Projet d'agglomération à partir de 2008 :

▪ **Accompagner la mise en œuvre du Projet :**

Il est proposé à la Région Rhône-Alpes d'accompagner la mise en œuvre du Projet d'agglomération et d'aider à la poursuite de la démarche.

▪ **Initier une politique intégrée de Pôles de développement économique :**

Cette politique vise à doter l'agglomération d'un instrument complet favorisant l'accueil et le développement d'activités économiques. Elle est établie selon une approche combinant stratégie économique, planification territoriale, mobilité efficace et durable, mixité urbaine, valorisation de l'environnement et du cadre de vie.

▪ **Initier une politique foncière d'agglomération :**

Il s'agit progressivement de mettre en place une politique foncière d'agglomération pour poursuivre les réflexions engagées sur la thématique du logement dans le cadre du Projet d'agglomération et de l'élargir à la politique des Pôles de développement économique.

Au terme de cette journée, Monsieur Didier Jouve a félicité les acteurs du Projet qui se sont engagés dans une démarche ambitieuse et exemplaire. Il a souligné en particulier leur approche innovante combinant le développement économique, la cohésion sociale et l'aménagement du territoire. Monsieur Didier Jouve a conclu en confirmant l'intérêt de la Région Rhône-Alpes à accompagner le Projet d'agglomération dans le cadre de sa politique des Grand Projets.

Le dépôt officiel de la candidature du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois aura lieu à l'automne 2007.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Madame **Nicole Surchat Vial**, Cheffe de Projet (Suisse, Etat de Genève),
Projet d'agglomération, +41 (0)22 327 49 70 ou +41 (0)79 463 07 56
- Monsieur **Frédéric Bessat**, Chef de Projet (France), Projet d'agglomération
+33 (0)450 04 54 08